

Adrien-Gamache	Jason-Yves Caron-Michaud	Gérard-Filion	Ida Francoeur
André-Laurendeau	ABSENT	Guillaume-Vignal	Denise Mayen
Antoine-Brossard	ABSENT	Hubert-Perron	Rezika Ikene
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Ouellette	Bianca-Marie Hoyle
Bel-Essor	Nicolas Brosseau Sybel Forget (s)	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeois-Champagnat	Sheila Ellien	Joseph-De Sérigny	AUCUN
Carillon	Vicky Moreau (r)	Lajeunesse	ABSENT
Charles-Bruneau	Fernand Wong	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-LeMoynes	Geneviève Désilets	Lionel-Groulx	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	Francis Primeau
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour (s)	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Danny Hill	Mgr.A.-M.-Parent	ABSENT
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	ABSENT	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Petits Explorateurs	Nessrinn Elayoubi	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	Stéphanie Dugas	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanhem
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Marcelle-Gauvreau	ABSENT	Saint-Jean-Baptiste	ABSENT
ÉI de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	ABSENT
ÉI du Vieux-Longueuil	Stéphane Meikle	Saint-Jude	AUCUN
ÉI Lucille-Teasdale	Nora Hank Hélène Garon (s)	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. Prim. à voc. sportive	Claudiel Picard-Roy	Saint-Romain	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	Samuel-De Champlain	Abdelhakim Ouaz
Éc. sec. de l'Agora	AUCUN	Tourterelle	Caroline Ménard
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	<b>Personnel</b>	
École spec. des Remparts	AUCUN	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	<b>Autres participants</b>	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Directeur général adjoint	Marc-André Petit
Gentilly	ABSENT	Directeur, Service de l'organisation et du transport scolaires (SOTS)	Patrick Cavanagh
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directrice, Service des ressources matérielles (SRM)	Louise Nadon
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot	Directeur adjoint, SRM	Éric Lafrance
		Directeur adjoint, SRM	Christian Couloume

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 25, le quorum est constaté.

---

## 2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

La présidente M<sup>me</sup> Ida Francoeur souhaite la bienvenue aux représentants et souligne la présence de bénévoles qui seront honorés ce soir lors de la remise des Prix reconnaissance. La direction générale fera deux présentations aux représentants.

M<sup>me</sup> Francoeur s'est présentée à la dernière journée du 44<sup>e</sup> congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage (ITA) le vendredi 29 mars 2019, pour principalement assister à l'allocution du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge. Lors de la période de questions, elle en a profité pour demander au ministre s'il allait prendre le temps de venir assister aux séances des comités de parents, de venir écouter les parents et de prendre connaissance du travail des comités de parents et des commissions scolaires. M. Roberge a trouvé l'idée intéressante et a proposé de venir visiter le CP de la CSMV. La présidente attend donc un retour du bureau du ministre et espère la visite de M. Roberge d'ici la fin de l'année scolaire.

---

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution N° CP-20190415-01

Sur proposition de M<sup>me</sup> Caroline Ménard et appuyée par M<sup>me</sup> Guylaine Charron, l'ordre du jour est adopté sans modification.

---

## 4. PRÉSENTATION DES PRIX RECONNAISSANCE

---

La présidente M<sup>me</sup> Ida Francoeur présente les candidats retenus pour le Prix reconnaissance du comité de parents de la CSMV. Les représentants seront ensuite appelés à choisir une personne parmi les candidats, pour le gala Distinctions Reconnaissance de la FCPQ.

M<sup>me</sup> Hélène Garon, représentante de l'École internationale de Greenfield Park au CP, a soumis la candidature de M<sup>me</sup> Natasha Kalachand.

*M<sup>me</sup> Kalachand est la présidente de l'OPP. Elle est bénévole à notre école depuis plus de 7 ans. C'est une personne fiable, organisée et responsable. Elle est toujours disponible et recrute les parents nécessaires pour la tenue de nos activités. Elle organise les campagnes de financement et aide à chacune des activités spéciales de l'école : épluchette de blé d'Inde, déjeuner international, dîner de Noël, vente de jouets, semaine des enseignants... De plus, elle est responsable, avec un autre parent, de la bibliothèque. Bref, grâce à elle, plusieurs activités peuvent être vécues à notre école. Tout le personnel ainsi que les élèves apprécient son énorme contribution dans la vie de notre école.*

M<sup>me</sup> Catherine Tellier, parent de l'école Marie-Victorin-Le Jardin, a soumis la candidature de M. Francis Primeau.

*M. Primeau est membre du conseil d'établissement de l'école Marie-Victorin et représentant de l'école au comité de parents. M. Primeau est également membre du comité projet éducatif de l'école de son fils. Malgré son horaire chargé (il est entrepreneur en construction), il est impliqué dans plusieurs projets à l'école. Il a notamment participé à une soirée cinéma d'une collecte de fonds pour l'embellissement de l'école. Dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire,*

*il a préparé une présentation sur son cheminement scolaire et son métier. Il lui arrive même de prendre son échelle pour faire descendre les ballons qui se trouvent sur le toit de l'école!*

M<sup>me</sup> Soizic Blanchard, représentante de l'école Pierre-Laporte au CP, a soumis la candidature de Catherine-Ève Roy.

*M<sup>me</sup> Catherine-Ève Roy a entrepris son engagement auprès du conseil d'établissement lors de l'année scolaire 2014-2015. Elle en est donc à sa 5e année d'implication comme bénévole à l'école Pierre-Laporte. Depuis 3 ans, elle est, entre autres, la secrétaire du conseil d'établissement. C'est un travail qu'elle effectue avec rigueur. Elle a le souci du détail et du travail bien fait. M<sup>me</sup> Roy est une personne fiable et intègre qui travaille toujours pour l'ensemble des élèves de son école. Elle a siégé l'année dernière sur le comité cohabitation qui a été créé pour s'assurer que les changements engendrés par la construction d'une nouvelle école sur le terrain de l'école Pierre-Laporte, soient positifs. Elle s'est impliquée de façon très active lors de collectes de fonds pour notre école. C'est une personne rassembleuse qui, dans les discussions, apporte des idées nouvelles et qui rapporte l'information de manière non partisane. En bref, M<sup>me</sup> Catherine-Ève Roy est une bénévole très active et très appréciée par l'équipe de l'école Pierre-Laporte.*

M. Nicola Grenon, représentant de l'école Christ-Roi au CP, a soumis la candidature de M. Rock Archambault.

*M. Archambault a choisi de s'investir dans son école lorsqu'il a dû prendre un recul de ses activités habituelles. Il a travaillé fort pour faire de la bibliothèque de notre école un endroit renouvelé. En plus de donner de son temps pour ce magnifique projet, il est une ressource intarissable pour les enfants, les guidant à travers les livres disponibles, leur offrant son support et les conseillant avec gentillesse.*

M<sup>me</sup> Ann-Marie Ryan, représentante de l'école Rabeau au CP a soumis la candidature de M<sup>me</sup> Catherine V. Gauvreau.

*Je désire souligner l'engagement et la participation soutenue de M<sup>me</sup> Catherine V. Gauvreau.*

*Catherine est impliquée à l'école Rabeau depuis de nombreuses années. En effet, elle a commencé sa « carrière » de bénévole en 2007. Elle a été élue et a siégé au conseil d'établissement depuis près de 12 ans où elle a occupé les postes de membre, secrétaire et présidente du CÉ. Depuis plus d'une décennie, elle a toujours agi avec respect et rigueur malgré les embûches et le roulement des membres du CÉ et des directions d'école. Ses interventions justes, pertinentes, sans jamais être complaisantes, ont et sont toujours empreintes de rigueur. Le meilleur intérêt de tous les élèves de l'école a toujours été au cœur de ses préoccupations.*

*Et que dire de la qualité de ses procès-verbaux! Pour avoir occupé le poste de secrétaire pendant quelques années, je peux vous garantir que les procès-verbaux de Catherine sont complets, justes et concis tout en énonçant les éléments clefs qui nous servent parfois à remonter dans le temps. Elle est évidemment la mémoire « scolaire » du conseil d'établissement et de l'école Rabeau!*

*L'implication de Catherine ne se résume pas à la douzaine d'années comme membre actif au CÉ durant lesquelles elle n'a manqué qu'une seule rencontre! Catherine s'est également beaucoup investie dans la bibliothèque de l'école afin de donner un des plus cadeaux qu'un enfant puisse recevoir, soit le goût de la lecture!*

*Pendant plusieurs années, elle a passé de nombreuses heures à trier, à organiser, à aménager et à réaménager les livres et les étagères de la bibliothèque, à recouvrir et à réparer les livres, à exposer et à mettre en valeur les livres selon les saisons ou les thèmes du moment, à régler (ou tenter de régler!) les bogues du système informatique pour l'emprunt des livres, à assister les enseignants durant les heures de classe pour permettre la visite de la bibliothèque et l'emprunt de livres par les élèves, etc. Et la liste n'est pas exhaustive.*

*Son dévouement et sa persévérance ont permis à notre école de rouler plus rondement et ont contribué à offrir un environnement chaleureux et harmonieux aux élèves, à l'équipe-école et aux membres des conseils d'établissement de l'école Rabeau depuis 12 ans.*

M<sup>me</sup> Danielle Jean, directrice de l'école Guillaume-Vignal, a soumis la candidature de M<sup>me</sup> Valérie Tremblay.

*Bénévole à la bibliothèque, bénévole lors d'activités spéciales, très impliquée dans les campagnes de financement... M<sup>me</sup> Tremblay a rédigé et présenté un projet pour une subvention de 25 000 \$ afin de mettre en place un terrain de soccer synthétique dans la cour d'école. Nous avons obtenu cette subvention et plusieurs campagnes de financement ont permis d'amasser les fonds pour l'installation du terrain de soccer. Grâce à la ténacité et la détermination de M<sup>me</sup> Tremblay, en août 2018, le terrain de soccer fût inauguré à la première journée des classes. C'est un rêve devenu réalité pour plusieurs élèves de l'école. Un grand merci à M<sup>me</sup> Tremblay d'avoir travaillé si fort pour la réalisation de ce projet.*

M<sup>me</sup> Anne-Marie Fréchette, enseignante de l'école des Quatre-Saisons, a soumis la candidature de M. Jacques Lussier. M. Lussier n'est pas admissible pour le gala de la FCPQ.

*Jacques est un ancien parent de notre école. Comme la plupart des parents, il est venu régulièrement donner de son temps afin d'aider enseignants et enfants de l'école. En fait, il a toujours donné plus de temps, s'impliquant autant dans les classes pour aider des élèves, que pour accompagner lors de sorties éducatives et sportives. De plus, pendant plusieurs années, il a œuvré au CE. Cependant, malgré le fait que les deux enfants de Jacques soient au secondaire et au Cégep et qu'il ne soit plus parent de l'école depuis 4 ans, Jacques a continué à venir chaque semaine à l'école. Dans un premier temps, il est revenu aider dans ma classe puis, depuis 2 ans, il a ajouté sa présence dans la classe d'une de mes collègues du 3e cycle. Il a senti le besoin de poursuivre l'accompagnement d'une élève qu'il avait aidée au 2e cycle. Jacques s'investit afin de donner un coup de main à des enfants qui ont besoin d'un suivi plus personnel pour travailler. Il est très apprécié. Il est rassurant, calme et compétent. Je trouve extraordinaire de voir, que malgré la vie qui court pour tout le monde, cet homme prenne de son temps pour porter main forte à des enfants et ce, depuis une dizaine d'années. Je lui en suis très reconnaissante.*

Finalement, la représentante substitut de l'école Bel-Essor, M<sup>me</sup> Sybel Forget, rend un émouvant hommage à M<sup>me</sup> Nicole Deschamps, une bénévole en fin de vie qui a souhaité passer les derniers jours de sa vie à venir bercer les enfants lorsqu'elle le pouvait.

*Par une journée qui s'annonçait comme les autres, une voisine de l'école est venue nous rendre visite.*

*Cette dame, qui n'avait pas connu la maternité, nous offrait de devenir la grand-mère de nos petits. Elle les avait observés, assise à sa fenêtre depuis un bon moment. Leur condition spéciale l'avait ému et la fit réfléchir sur sa propre condition. Elle avait envie de faire une différence dans leur vie. Alors, tous les vendredis que sa santé le lui permettait, elle vint bercer ses nouveaux petits-enfants que son grand cœur lui offrait durant ses derniers instants de vie. Au fil*

*des mois qui passèrent, elle rendit heureux les plus fragiles de nos élèves. En retour, ils lui montrèrent toute la reconnaissance que savent apporter nos enfants si vulnérables. En 6 mois, nous furent comblés, non seulement de sa générosité en temps, mais également en argent. Dès le premier jour, elle avait décidé de faire un don substantiel, à investir selon notre bon jugement pour le bien-être des enfants. L'équipe-école tenait à ce que cet argent soit utilisé pour le bien commun et qu'il soit investi pour un bien durable. Avec l'accord des membres du CÉ, c'est le local sensoriel, utilisé par toutes les classes, qui est en cours de rénovation et qui portera éventuellement son nom.*

*Sa dernière rencontre avec l'école fut téléphonique. Elle tenait à nous dire au revoir et nous demandait de l'aider à trouver la lumière... Je suis persuadée qu'elle n'aura eu aucune difficulté à la trouver.*

*Au nom des enfants, de leurs parents et du personnel de l'école Bel-Essor, nous voulons vous remercier, M<sup>me</sup> Deschamps, d'avoir transformé vos derniers instants de vie en don de lumière. Cette générosité que vous avez faite à l'ultime instant de votre vie nous touche. Vous resterez présente dans notre mémoire collective. Cette histoire sera racontée longtemps, car votre geste était beau et nous a émus. Merci de donner cet exemple d'humanité si nécessaire lorsque la vulnérabilité est présente si tôt dans une vie.*

*En faisant son don de temps et d'argent à l'école, je sais que M<sup>me</sup> Deschamps ne cherchait pas les hommages, la reconnaissance ou les honneurs. Mais je suis certaine qu'elle serait contente de savoir que nous apprécions son geste en ce moment. J'aimerais tellement pouvoir vous assurer en son nom qu'elle a bien su trouver la lumière et qu'elle est entourée de nos enfants.*

*Merci M<sup>me</sup> Deschamps.*

---

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV**

---

Le directeur général adjoint M. Marc-André Petit, est accompagné du directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS), M. Patrick Cavanagh, de la directrice par intérim du Service des ressources matérielles (SRM), M<sup>me</sup> Louise Nadon, et des directeurs adjoints du SRM, M. Éric Lafrance et M. Christian Couloume, pour la présentation des deux sujets.

### **5.1 Agrandissement des écoles**

Le directeur adjoint du SRM, M. Christian Couloume, s'adresse aux représentants pour discuter avec eux des différentes étapes entourant les agrandissements des écoles.

Le processus d'ajout d'espace se divise en trois grandes étapes.

La première étape en est une de planification. À ce moment, les données du SOTS sont analysées, une étude d'avant-projet est réalisée par le SRM concernant les besoins, l'emplacement, le budget et les échéanciers, le SRM fait une présentation de l'agrandissement aux directions d'école et une demande d'ajout d'espace est déposée au MEES. Une réponse d'approbation est finalement attendue du MEES, pendant plus ou moins 9 mois.

La deuxième étape, plus légale, en est une de conception. C'est à cette étape que sont réalisés l'acquisition d'un terrain (si requis), le lotissement et la demande de dérogation au règlement de zonage (si requis). Les certificats d'autorisation environnementale et d'autorisation pour les égouts et l'aqueduc sont émis. Un comité technique, dans lequel les parents pourraient s'impliquer, et un comité de cohabitation peuvent être mis en place si nécessaire. Le comité de cohabitation a comme objectif de mettre l'école au cœur de son quartier, d'impliquer les citoyens et d'impliquer la ville.

On procède également à cette étape à l'élaboration des plans préliminaires de l'école; un dépôt est effectué au comité consultatif d'urbanisme et finalement, le MEES émet un avis de concept.

La troisième étape, celle de l'exécution des travaux, est divisée en deux. En premier lieu, les plans et devis d'exécution sont réalisés par le SRM : des avis techniques sont émis par le MEES; des appels d'offres sont faits auprès d'entrepreneurs généraux en construction et des contrats sont octroyés. Et finalement, en deuxième lieu, on procède aux travaux de construction de l'école. La direction, avec l'aide du SRM, procède à l'achat du mobilier et du matériel pédagogique et le SOTS sélectionne la clientèle de l'école. Le SRM prend possession ou réceptionne les travaux. Les déficiences sont corrigées, et la réception définitive des travaux est effectuée. La direction aménage l'école. Le Service des ressources humaines embauche le personnel. Le SOTS prépare le plan de transport et la direction procède enfin à l'ouverture de l'école.

Toutes les étapes représentent un total de trois à quatre ans. Des délais supplémentaires sont à prévoir s'il y a acquisition d'un terrain (un à trois ans supplémentaires).

Actuellement, deux projets sont en cours de construction ou d'agrandissement : construction de la nouvelle école innovatrice à Greenfield Park et agrandissement de l'école Marcelle-Gauvreau.

Le MEES a autorisé la construction de nouvelles écoles dans le secteur Vauquelin et dans le secteur Sacré-Cœur et les agrandissements du 790 boulevard Quinn, de l'école Laurent-Benoit et de l'école Georges-P.-Vanier.

La CSMV est en attente d'autorisation du MEES pour la construction de deux nouvelles écoles, une à Brossard et une à Saint-Hubert, et pour les agrandissements des écoles De Normandie, Christ-Roi, Saint-Laurent, Marie-Victorin Brossard et Antoine-Brossard.

M. Couloume termine en précisant que 74 unités modulaires seront ajoutées en 2019, pour un total de 127.

Le représentant de l'école Saint-Laurent demande des précisions quant à la composition des comités technique et de cohabitation. La CSMV considère que c'est à la direction de l'école de mobiliser sa communauté autour d'un projet aussi grand qu'un agrandissement d'école. Cependant, l'implication des parents n'est pas nécessairement requise, question de ne pas ralentir les processus. Le représentant demande ensuite si la CSMV tente de maximiser le ratio pieds carrés/élèves et de diminuer l'empreinte écologique. Effectivement, la SRM tente d'avoir 7 mètres carrés par élève. Parmi les nouvelles constructions, notamment la nouvelle école dans le secteur Vauquelin, la SRM prévoit des constructions de trois étages, pour diminuer l'empreinte écologique.

La représentante de l'école Paul-De Maricourt demande si des écoles ayant déjà des unités modulaires pourraient s'en faire ajouter. Cette option est très peu probable.

Le représentant de l'école Samuel-De Champlain demande s'il y a un seuil pour éviter les coûts. La CSMV ne peut pas émettre de règles indépendamment des coûts. La CSMV a également des fournisseurs homologués pouvant travailler sur plusieurs projets, permettant ainsi une certaine économie de coûts.

Le représentant de l'école Monseigneur-Forget aimerait inviter les SRM à l'école. On l'invite à s'adresser à la direction actuelle.

Le représentant de l'école Gaétan-Boucher demande si les unités modulaires ont été prévues pour l'augmentation de la population. La CSMV attend en effet 1 500 élèves de plus pour l'an prochain. Les unités modulaires ont été prévues pour aider à faire face à la rentrée scolaire. Le SOTS a fait la



première lecture des effectifs 2019-2020 et on assure que les unités modulaires seront fort utiles. Le SOTS commence à évaluer les effectifs pour le secondaire.

Le représentant de l'école Charles-Bruneau demande la procédure pour entrer en contact avec un entrepreneur général pour le réaménagement complet d'une cour d'école. L'école n'a pas à faire de démarche avec des entrepreneurs, c'est la CSMV qui doit procéder par appel d'offres.

La représentante de l'école Pierre-D'Iberville demande si l'ajout de modulaire dans une école présage un éventuel projet d'agrandissement. Pas nécessairement, il n'y a pas de projet d'agrandissement tant qu'il y a des modulaires.

Le représentant de l'école De Normandie demande s'il y a une certaine philosophie sur les caractéristiques des écoles qui seront construites. La CSMV vise la construction de nouvelles écoles vastes et inspirantes; de belles écoles qui répondent à leur milieu. Par exemple, la nouvelle école qui sera construite dans le secteur Sacré-Cœur sera axée sur la communauté pour accueillir les élèves et leurs parents. Le représentant demande s'il y a un cahier des normes pour, exemple, avoir des fenêtres à haute efficacité, de la géothermie, etc. Les parents ne seront probablement jamais informés du type de fenêtres qui sera utilisé puisque cette décision est prise en phase de dessin.

Les représentants du SRM de la CSMV sont très ouverts à se faire inviter dans une rencontre du comité d'embellissement des cours d'école pour discuter des diverses options et possibilités de financement de la CSMV et du MEES. En outre, à étudier la possibilité de réaliser une phase d'embellissement de la cour qui n'entrerait pas en conflit avec un projet d'agrandissement en cours ou à faire l'analyse d'une implication à priori de la CSMV lorsque la cour d'école est trop endommagée.

## **5.2 Réaménagement des cours d'école**

---

M. Éric Lafrance présente la partie « Réaménagement des cours d'école ».

Avant de présenter les différentes étapes entourant le réaménagement des cours d'école, la SRM tient à rappeler les rôles des différents partis qui interviennent dans l'élaboration d'un tel projet. Le rôle de la direction d'établissement : communiquer directement avec le SRM pour les suivis et les demandes d'informations; faire le lien avec les membres du comité d'embellissement de la cour d'école, les membres de son personnel, les élèves et les parents; responsable des collectes de fonds; transmettre au SRM les documents de présentation destinés au MEES.

Le rôle du comité d'embellissement : participer activement aux différents concepts qui permettraient aux élèves de bénéficier d'une cour d'école plus stimulante dans le respect des notions de développement durable (regarder différents scénarios); participer activement aux activités de collectes de fonds.

Étape 1 : Le comité d'embellissement détermine un projet à réaliser. La direction fait le lien vers le SRM qui étudie la faisabilité du projet, analyse les Lois et les règlements et effectue une estimation des coûts. Si la réponse est positive, on passe à l'étape 2.

Étape 2 : Le comité d'embellissement et la direction feront une recherche de financement : 60 % du coût du projet doit provenir du milieu (parents, CSMV, ville, entreprises privées, campagne de financement, etc.).

Étape 3 : Dépôt des demandes et réponse du MEES. Il existe une mesure gouvernementale d'embellissement des cours d'école (mesure 50530) avec laquelle les écoles peuvent obtenir un montant équivalent à 40 % du coût total du projet, jusqu'à concurrence de 25 000 \$. Lorsque les projets sont planifiés et que les partenaires sont trouvés, le SRM dépose les demandes de

financement au MÉES à la mi-octobre de chaque année; la réponse parvient au mois de mai ou juin suivant.

Les principaux éléments qui constituent la présentation d'un projet (en collaboration avec le SRM) : un calendrier de réalisation des travaux; une liste des partenaires financiers ainsi qu'une confirmation écrite de chacune des contributions; une description des travaux établis, l'estimation de leurs coûts, incluant les taxes.

Étape 4 : Le SRM procède ensuite à la préparation des appels d'offres et à la réalisation des travaux, en collaboration avec la direction d'école et du comité d'embellissement de la cour d'école.

Depuis 2004, 26 écoles ont reçu des subventions du MÉES pour près de 650 000 \$.

Des éléments particuliers sont toutefois à considérer : cour d'école appartenant à la ville; travaux bénévoles; construction prévue ou possible d'un agrandissement de l'école existante; installation prévue ou possible d'unités modulaires ou travaux majeurs prévus dans la cour d'école.

Le représentant de l'école Félix-Leclerc constate que la réception d'une réponse au mois de juin est plutôt problématique.

Le représentant de l'école Laurent-Benoit demande si les travaux peuvent se faire sans la demande de subvention. Absolument : si les parents ont accumulé 20 000 \$, ils pourraient ne pas faire la demande de subvention et éviter l'administration. Le représentant demande quand a lieu la discussion et entre qui a lieu cette discussion. La première discussion se tient entre la direction et le SRM. La direction peut inviter le SRM à rencontrer le comité d'embellissement pour la recherche de solutions.

Une représentante demande s'il vaudrait mieux prévoir de plus petits projets. Le directeur du SRM n'est pas de cet avis.

Le représentant de l'école Charles-Bruneau demande s'il est préférable de faire des demandes de financement séparées, dans le cas où il y aurait plusieurs phases au projet. On peut faire deux demandes, mais stratégiquement, on doit prendre en compte qu'il y a une deuxième phase.

La représentante de l'école Pierre-D'Iberville demande si le SRM est disposé à fournir le matériel pour l'implantation d'arbres. Le SRM pourrait conseiller la sorte d'arbres à planter, par exemple.

La représentante de l'école Hubert-Perron mentionne que l'école a entamé un projet d'embellissement de cours d'école. Elle se demande s'il y a des détails à respecter avant d'entreprendre des démarches auprès des banques. L'école ne peut pas s'associer à une compagnie qui pourrait influencer les enfants (société d'alimentation rapide, etc.). Il faudrait davantage s'adresser au Service des finances. Elle demande à qui revient la tâche d'estimation des projets. Plus le projet est détaillé, plus le SRM peut donner une estimation juste (par exemple donner le nombre le plus juste d'arbres à planter). La représentante demande si la CSMV a des initiatives par rapport à certains établissements. À ce stade-ci, la CSMV parle du maintien de l'actif. Présentement, la CSMV présente 83 millions de dollars de déficit d'entretien pour l'ensemble de son parc immobilier. Le gouvernement a décidé d'investir 20 millions pour la CSMV pour rattraper ce retard. La CSMV a développé des critères pour établir des priorités. Il s'agit maintenant de projets majeurs plutôt que de projets d'embellissement. Une cour pourrait être refaite au complet parce que l'actif est désuet. Il faut toujours considérer le problème de sécurité, une variable importante.



Un parent de l'école De Normandie mentionne qu'il y a plus de 200 000 \$ à amasser auprès des parents pour l'embellissement de leur cour d'école. Il s'inquiète de la visibilité du comité d'embellissement et de la façon de garder mobilisés les parents. La Ville et la direction de la CSMV iront rencontrer le comité d'embellissement de l'école De Normandie d'ici la fin de l'année.

Le représentant de l'école Georges-P.-Vanier s'est fait dire par sa direction que la direction générale de la CSMV a refusé d'investir l'argent amassé parce qu'il y aura un agrandissement de l'école. M. Plourde est heureux d'entendre que des travaux d'agrandissement débutent et fera un suivi avec la direction de l'école.

Le représentant de l'école Monseigneur-Forget s'informe s'il est possible de faire une demande de projet majeur d'asphaltage et de ne pas l'inclure dans la demande de financement. Comme les demandes d'appel d'offres passent par la CSMV, il serait difficile de ne pas l'inclure.

La représentante de l'école Rabeau partage son expérience. L'école Rabeau a effectué son projet d'embellissement en phases. Il y a eu une belle collaboration entre le SRM, le comité d'embellissement et la ville. Ils ont même eu recours aux services d'une récréologue.

Le représentant de l'école Sainte-Claire Longueuil demande sur combien d'années s'échelonne le manque à rattraper de 83 M\$. Le SRM n'est pas en mesure de répondre à cette question. Chaque année, des millions se rajoutent. Des régisseurs (3 en bâtiment et 1 en mécanique) sont toutefois sur le terrain pour s'occuper de l'entretien des bâtiments.

Le représentant de l'école Saint-Laurent est d'avis que les ressources matérielles devraient rencontrer systématiquement les comités d'embellissement pour éviter le découragement des parents, avec tous les éléments à respecter. M. Plourde s'engage à ce que la direction générale vérifie si un comité d'embellissement est en place chaque fois qu'une demande d'ajout d'espace est faite, et à rencontrer le comité.

La représentante de l'école Paul-De Maricourt demande si des stationnements d'édifice ont été réaménagés au profit de cours d'école. La direction générale répond qu'à l'école Gérard-Filion, l'actif était désuet depuis plus de 10 ans.

Le représentant de l'école Christ-Roi demande s'il y a un processus d'équité qui peut être pris en considération. La direction générale répond qu'il n'y a rien d'officiel à ce sujet. Le représentant demande si la liste de désuétude est disponible. On répond qu'il s'agit d'une donnée qui appartient à la CSMV. M. Grenon demande également si la Politique des travaux bénévoles est mise à jour. Il n'y a aucune date pour le moment.

La présentation PowerPoint est disponible à cette adresse : [https://drive.google.com/open?id=11Ro1Em8TPvPRdvmPmpil\\_nuAhXEGS2tb](https://drive.google.com/open?id=11Ro1Em8TPvPRdvmPmpil_nuAhXEGS2tb).

---

## 6. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

---

On demande aux représentants de conserver leurs questions pour la prochaine rencontre étant donné l'absence de M<sup>me</sup> Caron.

---

## 7. PROCÈS-VERBAL

---

### 7.1 Adoption du procès-verbal du 11 mars 2019

---

#### Résolution N° CP-20190415-02

Sur proposition de M. Olivier Bourreau, appuyé par M<sup>me</sup> Guylaine Charron, le procès-verbal du 11 mars 2019 est adopté avec les modifications indiquées lors de la lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.2 Suivis des procès-verbaux

---

Le souper des représentants s'est tenu le 11 avril 2019. Un résumé sera transmis à la prochaine rencontre.

Une résolution entourant les agrandissements suivra au cours des prochaines rencontres.

---

## 8. PRÉSENTATION DE LA RÉGIE INTERNE

---

M. Nicola Grenon présente le point. Un sous-comité du CP a été mis sur pied il y a deux ans pour effectuer des travaux de mise à jour de la régie interne. L'exécutif aimerait en faire l'adoption au comité de parents du mois de mai et souligne aux représentants l'importance d'en faire la lecture d'ici cette rencontre et de donner des commentaires.

---

## 9. LONGUEUIL CENTRE-VILLE / ÉCOLE DANS UNE TOUR

---

Un projet de lettre à l'intention de la Ville de Longueuil sur leur projet de centre-ville, plus particulièrement sur l'idée de construire une école dans une tour, a été remis aux représentants en début de rencontre. Il s'agit du résultat des notes prises lors de la plénière tenue sur le sujet au CP du mois de février. Des modifications seront apportées suite aux commentaires des représentants

### Résolution No CP-20190415-03

Sur proposition de M<sup>me</sup> Rezika Ikene, appuyé par M<sup>me</sup> Hélène Garon, le projet de lettre est adopté avec les modifications indiquées lors de la lecture.

**Adoptée à la majorité**

M<sup>me</sup> Ann-Marie Ryan propose que M<sup>me</sup> Ida Francoeur aille déposer la lettre au conseil de ville de Longueuil.

---

## 10. FORMATIONS

---

La FCPQ offre des formations webinaire le mercredi 17 et le lundi 29 sur la mobilisation parentale (OPP et plus).

---

## 11. SOUS-COMITÉS

---

### 11.1 Avancement des comités

---

Politique de remboursement : en attente de M<sup>me</sup> Caron.

Calendrier et horaire scolaire : une première rencontre a eu lieu. Quatre projets pilotes seront proposés à la commission scolaire.

Démantèlement des CS : l'exécutif n'a pas eu le temps encore d'organiser une rencontre, mais un courriel sera envoyé prochainement.

---

## 12. PAROLES

---

### 12.1 Aux représentants de la FCPQ

---

Des élections se tiendront au comité exécutif de la FCPQ. M<sup>me</sup> Ida Francoeur aimerait se présenter au Comité d'éthique et de déontologie.

#### Résolution No CP-20190415-04

Sous la proposition de M. Coulombe et appuyé par M. Danny Hill, il est résolu d'appuyer la candidature de M<sup>me</sup> Ida Francoeur au comité d'éthique et de déontologie au comité exécutif de la Fédération des comités de parents du Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

### 12.2 Aux commissaires issus du comité de parents

---

M. Nicola Grenon résume la dernière rencontre du conseil des commissaires du 26 mars 2019 : -

- Diverses nominations;
- Divers octrois de contrats;
- Adoption de la répartition des services éducatifs;
- Modification de la Politique d'admission des maternelles 4 ans.

### 12.3 Aux représentants du CCSEHDAA

---

M<sup>me</sup> Ida Francoeur résume la dernière rencontre du CCSEHDAA. Le SRM a fait une présentation des ressources pour les élèves handicapés.

D'autre part, M<sup>me</sup> Francoeur a participé au congrès des ITA. Elle fera d'ailleurs parvenir le lien d'une nouvelle liste de mots de vocabulaire basés sur les manuels scolaires.

### 12.4 Au représentant du comité sur le transport

---

M. Olivier Bourreau résume la dernière rencontre du comité tenue le 9 avril 2019. Beaucoup d'éléments sont attendus et seront remis à la prochaine rencontre.

- Les déboires avec certains transporteurs en début d'année font l'objet d'un rapport. La CSMV a été extrêmement sensibilisée par rapport aux différentes plaintes reçues. Des mises à pied et une restructuration ont eu lieu chez les transporteurs;
- Il y a eu une campagne de sensibilisation dans les transports du 4 au 15 février 2019;
- Le directeur adjoint de la CSMV M. Petit, viendra faire une présentation au CP sur les transports en mai ou juin;
- Rentrée 2019-2020 : 75 unités modulaires, 1 500 nouveaux élèves. Le comité de transport tentera de réviser ses trajets;
- Chaque année, la CSMV ne peut que contracter que 5 autobus de plus par année;
- Appel d'offres qui sera lancé. Le RTL est toujours consulté;
- Point sur le RTL, présentation du projet Compagnon, destiné aux élèves en difficulté. La présentation du projet sera faite au comité de parents lorsque le projet sera mis sur pied;
- Entre 60 et 70 pour cent des élèves des écoles privées sont transportés par les autobus de la CSMV;
- Prochaine rencontre le 11 juin.

### **12.5 Au trésorier**

---

Les membres de l'exécutif ont procédé à l'achat d'un système de votation, au montant de 350 \$.

#### **Résolution No CP-20190415-04**

Sous la proposition de M. Jason Caron-Michaud et secondé par M<sup>me</sup> Céline Morellon, il est résolu d'appuyer l'achat du système de votation pour 350 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

### **12.6 Au secrétaire exécutif**

---

Le courriel de suivi de la rencontre sera envoyé dans les prochains jours.

### **12.7 Aux représentants**

---

Il n'y a pas d'intervention.

### **12.8 Au public**

---

Il n'y a pas de public.

---

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 50.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

---

Ida Francoeur, présidente

---

Nicola Grenon, secrétaire exécutif